

### **PARTIE 1 / ORGANISATEUR**

Moto-Club : ..... N° affiliation FFM : .....

Contact : .....

Email : ..... Téléphone : .....

### **PARTIE 2 / LE SITE DE PRATIQUE**

Nom du site de pratique : .....

Adresse : ..... CP – Ville : .....

Spécialité pratiquée : .....

### **PARTIE 3 / ACTIVITÉS DÉCLARÉES**



#### **DÉMONSTRATION**

DATE : .....

**Définition :**

« manifestation ayant pour objet la présentation, en mouvement, des capacités de vitesse ou de maniabilité de véhicules terrestres à moteur, sans qu'elle constitue un entraînement ou une compétition »



#### **ENTRAÎNEMENT**

DATE : .....

**Définition :**

« une préparation ou un test [...], destiné à évaluer ou à améliorer les performances du conducteur ou du véhicule »

Les entraînements sont à déclarer si au moins une des conditions suivantes est réunie :

- Entraînement sur un circuit temporaire (non-homologué)
- Entraînement en présence de public

*Remarque : il n'est pas utile de déclarer les entraînements sur un circuit homologué et sans public, l'arrêté préfectoral en définissant déjà les conditions d'utilisation.*

**Pièces à joindre :**

- Autorisation Préfectorale ou Récépissé de la manifestation
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO) au nom du moto-club [sauf entraînement sans public]
- Règlement ou descriptif de l'évènement (âge des pilotes, cylindrées autorisées, horaires...)

**LE REPRÉSENTANT DU CLUB**

**VISA DE LA LIGUE RÉGIONALE**

**LA DÉCLARATION EST À TRANSMETTRE À LA  
LIGUE RÉGIONALE, ACCOMPAGNÉE DES  
PIÈCES MENTIONNÉES CI-DESSUS**